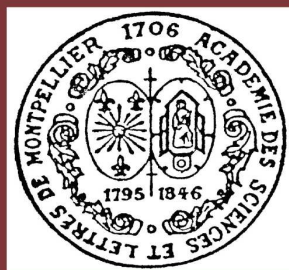


LE VIETNAM : NOUVEAU « DRAGON » DU SUD-EST ASIATIQUE

Par
Daniel Grasset



**ACADEMIE DES
SCIENCES ET LETTRES DE MONTPELLIER**

2007

Site WEB: <http://www.biu-montpellier.fr/academie>

Séance du 30/04/2007, Bulletin n°38, pp. 135-143 (édition 2008)

Les liens historiques unissant le Vietnam à la France expliquent l'intérêt permanent que suscite chez nous l'évolution d'un pays si loin par la géographie mais si proche par le cœur. De fait, le Vietnam n'a jamais cessé de fasciner les français qui l'ont jadis connu ou le découvrent aujourd'hui. Sans oublier son appartenance à la Francophonie, regroupant 66 nations, qui ne saurait nous laisser indifférents.

Le fait d'identifier le Vietnam à cet animal mythique et fabuleux qu'est le dragon a de quoi, à première vue, surprendre, pour ne pas dire interpeller voire dérouter. La simple observation anatomique ne permet pas de le rattacher à une espèce connue du règne animal : le corps approximatif de félin et la tête ainsi que les pattes de lion ne choquent pas. Par contre la queue de serpent et la présence d'ailes sont pour le moins inattendues. Bref, nous avons à faire à un quadrupède volant qui, plus est, crache du feu. C'est justement l'aspect fantastique de cet animal, le mystère de ses origines et la polyvalence de ses fonctions qui forcent le respect, suscitent l'admiration et induisent une certaine vénération donnant au dragon une puissance symbolique extraordinaire qui sera utilisée dans de nombreux domaines pour stigmatiser, par exemple, l'austérité dans la conduite individuelle : on parle de « dragon de vertu (J. Calvin, F. de Sales). Il en est de même pour la bravoure militaire : le corps des Dragons fait partie de cette arme d'élite qu'est la Cavalerie. En Extrême Orient on utilise le terme de dragon pour désigner ce qu'on appelle en Occident « le miracle économique », à savoir le développement économique remarquable et inattendu de pays plus ou moins ruinés à l'issue de terribles conflits. C'est ainsi que l'on regroupe, sous l'appellation de « Dragons du Sud Est Asiatique » Taïwan, la Corée du Sud, Singapour et maintenant le Vietnam.

C'est donc l'essor économique du Vietnam qui va faire l'objet de notre exposé. Mais, au préalable, un rappel sommaire du site géographique où se situe l'événement et du contexte historique dans lequel il s'est développé nous paraissent indispensables pour en faciliter la compréhension.

Aperçu géographique

- Situation : le Vietnam occupe la partie est de la péninsule indochinoise bordée par la mer de Chine méridionale, cependant que sa frontière ouest fait face au Laos, au nord et au centre, au Cambodge au sud
- Dimensions : superficie : 330.000 km², soit 2/3 de celle de la France
distance nord-sud : 1600 km, soit une fois et demi celle de la France
façade maritime : 2500 km
- Organisation territoriale : Par souci de simplification nous rappellerons les trois grandes régions délimitées à l'époque de la colonisation française
au nord le Tonkin, irrigué par le fleuve rouge. Capitale : Hanoi
au centre l'Annam avec deux capitales, Hué (historique) et Danang
au sud la Cochinchine où se termine le Mékong. Capitale : Saigon rebaptisée Ho Chi Minh Ville en 1975
- Population : 82 millions d'habitants avec une démographie galopante : un million de nouveaux habitants par an. A noter une répartition inégale de la population urbaine (30 %) avec une circulation intense des véhicules à 2 roues et rurale (70 %) ; conditions de vie précaires en zone montagneuse)

Rappel historique

De 110 avant J.C. à nos jours on peut très schématiquement individualiser cinq grandes périodes :

1 : Dix siècles de domination chinoise qui marqueront profondément le caractère vietnamien, à la différence du Laos et du Cambodge qui subiront l'influence indienne. L'empreinte chinoise se traduira, sur le plan religieux, par la diffusion du Culte des Ancêtres, du Confucianisme, du Taoïsme et du Bouddhisme s'exprimant sur le plan architectural par la construction de temples prenant souvent le style de pagodes.

2 : Dix siècles d'indépendance où vont régner huit dynasties qui, comme en France, donneront lieu à de nombreux et graves conflits tout en laissant les marques fastueuses de leur passage. Il en est ainsi de la dynastie des Nguyen qui atteint son apogée à la fin du 18^{ème} et durant la première moitié du 19^{ème} siècle en construisant à Hué une cité impériale et des mausolées qui forcent de nos jours l'admiration.

3 : Un siècle de colonisation française : de la prise de Saigon (1859) à la chute de Dien Bien Phu (1954). La présence française a cependant débuté deux siècles plus tôt sous forme de comptoirs commerciaux installés en zone côtière, ou de missions religieuses, notamment jésuites, dont la figure la plus célèbre est le Père Alexandre de Rhodes, à qui l'on doit en 1651 la transcription de l'alphabet vietnamien d'origine chinoise en caractères romains. Ce qui a favorisé la diffusion de la culture occidentale et facilité deux siècles plus tard la colonisation française. Cette dernière a naturellement connu ses ombres et ses lumières. Parmi ces dernières, rappelons les grands aménagements du territoire (ports, voies ferrées, réseau routier), les structures juridiques, les établissements d'enseignement (primaire, secondaire et supérieur), la politique de santé etc. Au sein des personnalités ayant grandement honoré notre

Pays se détache le célèbre Alexandre Yersin (1863-1943) : disciple de Pasteur, ayant découvert le bacille de la Peste, fondé la Faculté de Médecine et l'Institut Pasteur de Hanoi, introduit au Vietnam la culture de l'hévéa et du quinquina, il demeure l'objet d'une véritable vénération et sa tombe à Nhatrang, qui n'a jamais été endommagée, suscite toujours de nombreux pèlerinages. Il est à souligner que les nombreux édifices publics ayant marqué la présence coloniale française ont été soigneusement restaurés et entretenus par le régime actuel qui les considère comme partie intégrante du patrimoine architectural vietnamien. Dien Bien Phu sonne le glas de la présence française au Vietnam pour près d'un demi siècle. La langue française, remplacée par le Russe, n'est plus enseignée et la nouvelle génération qui est arrivée aux commandes de nos jours l'ignore le plus souvent.

4 : La guerre de réunification: de 1954 à 1975.

1954 : les accords de Genève décident la division provisoire du Vietnam en deux Etats par rapport au 17^{ème} parallèle : au nord la République Démocratique du Vietnam, communiste, d'obédience soviétique ; au sud la République du Vietnam, sous influence américaine. Une réunification prévue en 1956 à l'issue d'élections libres sous contrôle international demeure lettre morte. De 1954 à 1975, durant plus de vingt ans, se déroule la guerre dite « d'unification du Vietnam ». Il s'agit en réalité d'une affreuse guerre civile opposant le Vietcong, partisans communistes soutenus et armés par le Nord Vietnam, aux troupes du Sud Vietnam appuyés par les américains qui s'engageront massivement à leurs cotés en 1965. En 1968 est lancée par le Vietcong la fameuse offensive du Têt qui bouscule la coalition vietnamo-américaine. Parallèlement le pouvoir politique du Sud Vietnam subit de nombreuses crises qui affaiblissent considérablement son autorité et conduisent à sa perte qui coïncide avec la chute de Saïgon en 1975. L'ensemble du Vietnam est ainsi réunifié sous l'appellation de « République socialiste du Vietnam ».

5 : La guerre du Cambodge de 1979 à 1989. Ce dernier conflit de dix ans va opposer le Vietnam au Cambodge soumis au régime sanguinaire de Pol Pot. Le Vietnam vient au secours de compatriotes résident au Cambodge dont un certain nombre ont déjà été massacrés. Par ailleurs il veut par cette opération militaire interdire à Pol Pot la reconquête du delta du Mékong qui, à l'origine, faisait partie intégrante du Cambodge et avait été annexée par le Vietnam au 18^{ème} siècle. Une tentative d'intimidation du Vietnam par la Chine, alliée de Pol Pot, sous forme d'une incursion militaire menée à la frontière nord du Tonkin se termine par un fiasco pour les troupes chinoises. La chute de Pol Pot et l'installation à Pnom Penh d'un nouveau régime coïncidant avec le retour du prince Norodom Sihanuk mettent fin en 1989 (Accords de Paris) à ce dernier conflit.

Développement économique.

1 : Le double handicap

Le Vietnam pour assurer son développement économique à l'issue des dramatiques conflits qu'il a subi durant la deuxième moitié du 20^{ème} siècle se trouve confronté à deux types de difficultés, les unes liées aux conséquences directes de ces conflits, les autres inhérentes à la nature du régime politique mis en place à la suite de ces derniers.

Les guerres de toute nature, civile et contre l'étranger (France, USA, Cambodge), ont entraîné des pertes en ressources humaines, regroupant militaires et civils, considérables : 4 millions de morts, 8 millions de blessés. Il en est de même pour les habitations, les voies de communication, les ports, le tissu industriel, l'agriculture à un moindre degré car non mécanisée. Au total le pays est largement dévasté et, à certains endroits, véritablement ruiné.

Quant au contexte politique qui prévaut en 1975, à la fin de la guerre de réunification, il n'est pas de nature à faciliter la reconstruction du pays et son développement économique. Il s'agit, en effet, d'un régime communiste marxiste léniniste, directement calqué sur le modèle soviétique. Le pouvoir est entre les mains d'un parti unique, ne souffrant aucune opposition et célébrant le culte de la personnalité auprès du grand révolutionnaire historique Ho Chi Minh au nom duquel la grande ville du sud, Saigon, est rebaptisée. La langue russe devient obligatoire. L'installation dictatoriale du communisme donne lieu à de nombreuses exécutions et arrestations, à l'ouverture de camps dits de rééducation, à des persécutions religieuses à l'encontre des chrétiens mais aussi des bouddhistes. Sur le plan monétaire, le Vietnam, à l'instar de l'Union soviétique dont elle est devenu un satellite, comme les démocraties populaires de l'Europe de l'Est, dispose d'une devise non convertible, le dong, qui l'isole sur le plan économique par rapport à ses voisins en pleine expansion du sud est asiatique (Taiwan, Japon, Corée du Sud, Singapour) et limite pour l'essentiel son commerce extérieur avec les pays du COMECON. Parallèlement la doctrine marxiste est imposée au monde agricole se traduisant par l'expropriation et la collectivisation des terres. Il s'ensuit une baisse flagrante des rendements. A la privation de liberté s'ajoute une paupérisation grandissante qui atteint gravement le moral de la population du Sud Vietnam qui avait connu une certaine liberté et prospérité avant d'être conquise et gouvernée d'une main de fer par les Vietnamiens du nord. De nombreux vietnamiens, désespérés, fuient leur pays pour demander l'asile politique au péril de leur vie, sur des embarcations de fortune, les fameux « boat people » Certains seront récupérés en haute mer sur des bateaux affrétés par des O.N.G. dont le célèbre « Ville Lumière » animé par Bernard Kouchner. A l'évidence le nouveau Régime vietnamien va droit dans le mur.

2 : L'ouverture

En 1986, à l'occasion du 6^{ème} Congrès du Parti Communiste Vietnamien, est instaurée la politique du renouveau dite *doi moi*, inspirée par la *glasnost* et la *perestroïka* mises en place par Gorbatchev en URSS. A l'économie socialiste planifiée où l'ensemble de l'outil productif est nationalisé se substitue une sorte d'économie mixte où le capitalisme d'état est tempéré par un retour partiel au droit de propriété ainsi qu'à l'activité privée, aussi bien dans l'agriculture que dans le commerce et l'industrie. A titre d'exemple, dans le domaine agricole, on organise le système des contrats forfaitaires : les paysans redevenus propriétaires de leurs exploitations sont autorisés à vendre sur le marché libre leur production excédentaire par rapport aux contrats signés. Ce qui permet dans un premier temps d'enrayer la pénurie alimentaire et par la suite de développer, pour certaines denrées, une vigoureuse politique d'exportation.

L'ouverture sur le monde extérieur devient impérative après 1989 qui voit, après la chute du mur de Berlin, le démantèlement de l'empire soviétique et la suppression des subventions qu'il accordait au Vietnam de même que la disparition des marchés que le Vietnam entretenait avec l'Europe de l'Est. Ainsi des relations diplomatiques et commerciales vont être nouées ou renforcées avec la plupart des pays occidentaux et d'Asie au premier rang desquels figurent la France, les USA, le Japon et la Chine qui a donné l'exemple en instaurant chez elle, sous l'impulsion de Deng Xiaoping l'économie dite « sociale de marché ».

3 : L'essor économique. Il ne prend véritablement son envol qu'à partir de 1992.

Les *indicateurs globaux* sont là pour en témoigner.

La baisse de l'inflation de 16 à 4%, la croissance annuelle du produit intérieur brut de 8 %, la résorption progressive du déficit du commerce extérieur, la levée de l'embargo américain en 1994, l'intégration du Vietnam en 1995 au sein de l'ASEAN (Association des Nations du Sud Est Asiatique), le volume des prêts consentis au Vietnam par la Banque Asiatique de Développement (900 millions de dollars en 1998) et, consécration suprême, l'admission en janvier 2007 du Vietnam à l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce) attestent d'un remarquable parcours économique.

Les secteurs économiques intéressés sont multiples et variés.

L'agriculture, peu mécanisée et grande pourvoyeuse de main d'œuvre, occupant 70% de la population, est dominée par deux productions phares : la première est le riz faisant l'objet d'une culture dans les vastes deltas du fleuve rouge au nord et du Mékong au sud, mais aussi hors des plaines (rizières en terrasses). Le Vietnam, importateur de riz en 1988 est devenu depuis 1992, avec 3 millions de tonne par an, le troisième exportateur mondial dont les principaux clients sont la Chine, le Japon et l'Indonésie. La seconde, le café, autrefois peu cultivé a bénéficié d'une production exponentielle, essentiellement en zone montagneuse au prix toutefois d'une déforestation excessive qui avait été initiée par les bombardements américains massifs de produits chimiques défoliants. Le Vietnam, avec une production annuelle de 250.000 tonnes, est le deuxième producteur de café d'Asie derrière l'Indonésie et le quatrième producteur mondial. Le poivre est aussi l'une des cultures privilégiées du Vietnam qui, avec près de 30 tonnes par an, apparaît comme le deuxième exportateur mondial. Le caoutchouc, extrait de l'hévéa, dont le Vietnam est le septième producteur mondial, participe à la politique d'exportation. On peut rattacher à l'agriculture l'aquaculture qui a fructifié sur le million d'hectares d'espaces lagunaires dont dispose le Vietnam et dont la production croissante en poissons et crustacés est largement exportée.

L'industrie textile s'est considérablement développée, comme en Chine, au cours des dix dernières années, aux dépens du Maroc devenu moins compétitif. Dans le secteur de l'habillement 320 sociétés affichent un volume annuel d'exportation vers l'Europe de 3 milliards de dollars. Le secteur de la chaussure est aussi florissant, la plupart des grandes marques européennes sous traitant leur fabrication au Vietnam.

Les ressources minières sont considérables qu'il s'agisse du charbon, des phosphates, de la bauxite ou de minerais plus rares (étain, zinc, chrome, manganèse). Leur exploitation, à la différence des productions agricoles faisant appel à une main d'œuvre non spécialisée implique des équipements industriels coûteux, ce qui explique le retard observé dans le développement de ce secteur. A signaler une conséquence inattendue des guerres à répétition subies par le Vietnam, à savoir la récupération de tout le matériel militaire détruit ou abandonné par les Américains. Le Vietnam est ainsi devenu l'un des grands fournisseurs de ferraille du monde.

Le pétrole est une source majeure de richesse pour le Vietnam. L'extraction s'effectue à partir de gisements of shore situés en majorité dans le Sud en regard de Saigon ou au voisinage de la frontière cambodgienne. L'extraction au Nord, dans le golfe du Tonkin, est freinée par l'absence d'accord avec la Chine sur la délimitation des plates-formes continentales. La Russie est le premier pays ayant investi dans le pétrole vietnamien ce qui lui a permis de conserver une place éminente dans sa production. Mais depuis 1992, les grands pétroliers occidentaux, dont Total, sont venus s'installer en investissant 1,5 milliard de dollars. A noter que les réserves de pétrole du Vietnam sont estimées à 5 milliards de barils, ce qui place ce pays au 3^{ème} rang en Asie derrière l'Indonésie et la Malaisie.

Les infrastructures, qu'il s'agisse des voies de communication, terrestre, maritime ou aérienne, avaient terriblement souffert de la guerre. Un immense effort de reconstruction et d'aménagement du territoire s'est traduit par la renaissance et l'explosion démographique des

grandes agglomérations : Hanoi (4 millions d'habitants), Saigon (8 millions) pour lesquelles ont été réaménagés de vastes aéroports et construits des nouveaux quartiers faisant appel à un urbanisme et une architecture très contemporaine. Cela est particulièrement visible à Saigon qui est resté le premier port et la capitale économique du pays.

Le tourisme est le dernier et emblématique témoin du remarquable essor économique du Vietnam. La diversité et la splendeur des paysages, la chaleur de l'accueil des habitants, la qualité des nouveaux établissements mis à la disposition des touristes expliquent l'engouement pour le Vietnam, tout particulièrement de la part des français qui sont les plus nombreux à visiter ce merveilleux pays. Le tourisme, outre qu'il participe à la politique d'ouverture du Vietnam, est une importante source de devises qui contribue à son équilibre financier.

Le retour des expatriés vietnamiens, appelés « viet kieu », vers la mère patrie pour accélérer le développement économique est fortement encouragé par le gouvernement vietnamien. Des conditions fiscales avantageuses leur sont consenties pour se loger et transférer leur savoir faire acquis à l'étranger dans les secteurs de haute technologie tels que l'informatique. Les retraités sont par ailleurs sollicités en soulignant le fait que leur pension de retraite leur garantira au Vietnam, où globalement les prix sont nettement plus bas, une meilleure qualité de vie. S'y ajoute un intérêt supplémentaire pour la France, qui concerne les 300.000 vietnamiens résidant dans notre pays, à savoir le maintien au Vietnam de la Francophonie.

Coopération franco-vietnamienne

Après une éclipse de quarante ans ayant succédé à la chute de Dien Bien Phu, la France est revenu en force au Vietnam, à la demande instante de ce pays profondément marqué, notamment sur le plan sanitaire et culturel, par un siècle de présence française. Il suffit de se rendre au Vietnam de nos jours pour constater l'extraordinaire affinité intellectuelle et morale qui unit nos deux peuples. La France est ainsi, à l'égard du Vietnam, le premier bailleur de fonds européen et le deuxième du monde après le Japon.

Les sources du financement de la Coopération. Elles sont au nombre de quatre:

L'Etat Français : Ministère des Affaires Etrangères, Ministère de l'Economie et des Finances.

Dans le cadre de l'Aide Publique au Développement (APD), *Les collectivités territoriales* : Mairies, Départements et Régions

Dans le cadre de la Coopération Décentralisée, *Les organisations non gouvernementales (ONG)* Associations à but non lucratif (loi 1901); soit nationales, intervenant en tous pays, « sans frontières » ; soit locales, exclusivement consacrées au Vietnam, comme « Adaly » de Montpellier

Les grands groupes industriels français : Alstom, Alcatel, Schneider-Electric, Sanofi etc.

Les grands axes de la Coopération. De manière non exhaustive nous en retiendrons trois :

Action sanitaire et sociale : digne héritière de l'œuvre fondatrice de Yersin (premier Institut Pasteur d'outre mer à Saigon en 1890, Faculté de Médecine à Hanoi en 1902). Formation hospitalo-universitaire : la France accueille 60 % des étudiants formés à l'étranger. Conventions signées, dans ce but en 2004, sous l'égide d'Adaly, entre la Faculté de Médecine

et le Centre Anticancéreux de Montpellier et la Faculté de Médecine de Hanoi. Nombreuses missions médico-chirurgicales au Vietnam participant à la mise en place de nouvelles techniques de diagnostic ou de soins. Réhabilitation d'hôpitaux anciens (depuis 1990 onze établissements financés par le Trésor Français). Construction de nouveaux hôpitaux faisant appel en totalité ou en partie à des fonds privés ou associatifs : à Hanoi, l'Hôpital Français, de standard international, et le Centre de Néphrologie avec l'assistance technique du CHU de Toulouse (Prof. Conté). A Saïgon, l'Hôpital Franco-vietnamien et l'Institut du Coeur (Fondation Carpentier).

Enseignement et Recherche : à coté du domaine sanitaire et social la coopération s'exerce dans tous les secteurs : littéraire et artistique (nouveau Centre culturel français d'Hanoi), audiovisuel et journalistique (sous l'impulsion de l'Ecole de Lille), juridique (Maison du Droit d'Hanoi), scientifique et technique (formation d'ingénieurs d'excellence), économique et financier (formation des cadres vietnamiens à la gestion des finances publiques), commercial (apprentissage des échanges internationaux).

Agriculture et Développement rural : la richesse agricole des deux grands deltas du Fleuve rouge et du Mékong ne doit pas faire oublier les 12 millions de foyers paysans principalement localisées dans les zones montagneuses du Nord et du Centre qui travaillent dans des conditions précaires, incompatibles avec un développement durable. La France intervient dans ce vaste domaine en s'appuyant sur des organismes publics (INRA, CIRAD, AGROPOLIS) et de manière ciblée, en coopération avec ces derniers, sur des ONG. A titre d'exemple, l'Association Adaly, de Montpellier, a envoyé récemment au Vietnam son responsable, l'ingénieur agronome Jean Robert, pour mettre en place à l'Université de Dalat une « filière agronomique de formation et une ferme école ». Dans un tout autre domaine, celui du vin, un sommelier vietnamien, formé en France, est devenu depuis son retour dans son pays un excellent promoteur de notre production viticole régionale en étroite concertation avec le salon Vinisud.

Le revers de la médaille

Il est essentiellement de nature politique. Il tient au régime marxiste-léniniste inscrit dans la Constitution du Vietnam qui figure avec la Chine, la Corée du Nord et Cuba l'un des rares pays ayant survécu au régime soviétique. Bien qu'ayant marqué des signes extérieurs d'assouplissement après la mise en place en 1986 de la politique du *doi moi*, comme l'abolition de l'interdiction d'adresser la parole aux étrangers et la réouverture de certains lieux de culte, la notion fondamentale du parti unique (Parti Communiste Vietnamien) n'a jamais été remise en cause avec les graves conséquences qui en découlent : absence de parti d'opposition, Assemblée Nationale composée d'élus pratiquement cooptés. Armée, Gouvernement et Fonction publique contrôlés par le PCV. A la tête des grandes entreprises ouvertes en partie aux capitaux étrangers on trouve le plus souvent, soit des cadres du parti, soit des dirigeants parfaitement adoubés par ce dernier. Quant à la multitude d'entreprises de moindre taille retournées au secteur privé, bon nombre sont directement ou indirectement gérées par des fonctionnaires civils ou militaires qui trouvent là le moyen de compléter leurs salaire ou solde manifestement insuffisants. Rien d'étonnant, dans ces conditions, à ce que se soit développée au Vietnam, comme dans la plupart des régimes communistes ou dictatoriaux, une caste de privilégiés, sorte de *nomenklatura*, à l'abri du besoin mais menacée par une certaine corruption et un fréquent népotisme.

La politique des droits de l'homme n'est pas parfaitement respectée au Vietnam. La presse d'opposition n'existe pas, le multipartisme non plus. La liberté totale d'expression se heurte à l'impossibilité d'émettre une opinion ou d'écrire un texte remettant en cause la légitimité formelle pour ne pas dire l'infailibilité de la doctrine marxiste-léniniste incarnée par le régime vietnamien. Ce qui explique les persécutions religieuses concernant les chrétiens et plus encore les bouddhistes dont on autorise le culte mais à qui l'on interdit toute prise de position en contradiction avec la doctrine officielle. Autrement dit, la dictature politique se double d'une dictature morale difficile à supporter, suscitant une opposition plus ou moins larvée dont l'illustration la plus dramatique est l'immolation par le feu, à Hanoi, le 15 avril 1998, de Nguyen Van Kinh.

Conclusion

Le Vietnam demeure un pays magnifique par la variété et la splendeur de ses paysages qu'il s'agisse de l'inoubliable baie d'Along, des montagnes du Tonkin ou des marchés flottants du Mékong. Le Vietnam est aussi très attachant par sa population dont la vivacité d'esprit et plus encore la délicatesse de cœur nous séduisent et nous touchent profondément. La France, enfin, occupe dans ce pays une place à part, pour ne pas dire privilégiée, en raison d'une certaine communauté spirituelle ayant survécu aux vicissitudes de l'histoire. Ce qui explique la chaleur des liens renoués entre la France et le Vietnam depuis 1986 et le rôle joué par la France dans le renouveau économique et culturel de ce pays redevenu ami. La tenue à Hanoi en 1997 d'un sommet de la Francophonie sous la Présidence de Jacques Chirac est venue consacrer cette heureuse évolution.

Seul bémol, malgré les indiscutables progrès enregistrés, l'insuffisance de démocratie tenant au régime politique. Le Vietnam, à l'instar de la Chine, pose la question fondamentale de la pérennité du marxisme-léninisme dans un pays qui s'ouvre à l'économie de marché. Le 20^{ème} siècle a été marqué par la naissance et l'effondrement du régime soviétique. L'évolution des régimes communistes d'Extrême Orient sera, sans nul doute, l'un des problèmes majeurs du 21^{ème} siècle.